#### **DEPARTEMENT**

Meurthe-et-Moselle

### ARRONDISSEMENT NANCY

**CANTON** GRAND COURONNÉ



## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 8 avril 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le 8 avril, le Conseil Municipal de la Commune de PULNOY étant assemblé en session ordinaire, au

lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Marc OGIEZ.

# Étaient présents

Mmes et MM. OGIEZ JEANDEL HOUDRY CASTELA BADER ANDRE N. JACOB MASSON DEHAYE DANNEBEY WERHLEN SCHIEL DENIS DEMARNE DEVITERNE D. ZIETERSKI ENEL PERROLLAZ BEN ISMAIL

### Absents excusés :

- C. FRANCHE a donné pouvoir à N. HOUDRY
- L. BABIN a donné pouvoir à A. ANDRE
- C. SIMEANT a donné pouvoir à a. CASTELA
- R. CORBERAND a donné pouvoir à ML. MASSON
- C. JACOB a donné pouvoir à L. SCHIEL
- L. ZIETERSKI a donné pouvoir à D. ZIETERSKI

### Absente:

- C. MATHIS
- S. DUSSIAUX

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Laëtitia SCHIEL, ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET

Reprise anticipée des résultats 2023 au Budget Primitif 2024

Nomenclature ACTES: 7.1 FINANCES LOCALES-Décisions budgétaires

### Nombre de Conseillers :

en exercice: 27

présents : 19

votants: 25

pour: 19

contre: 6 (DZ, LZ, ZBI, FP, DD, JE)

abstention: 0

Rapporteur: N. HOUDRY

# **Délibération**

Il est proposé d'effectuer la reprise anticipée des résultats 2023 comme suit :

**RECETTES D'INVESTISSEMENT:** 

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté 178 709.74 €

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT:** 

002 : résultat de fonctionnement reporté 349 943.82 €

Considérant l'avis favorable des Commissions en date du 26 mars 2024 ;

Le Conseil Municipal confirme son accord sur la proposition susvisée.

Le Maire certifie que la liste de délibérations de cette délibération a été publiée sur le site internet de la Mairie le 15/04/2024 et que la convocation a été faite le 02/04/2024.

Le Maire

POUR COPIE CONFORME PULNOY, le 15 avril 2024 Le Maire, Marc OGIEZ